

Février LE MOIS DES amoureux



La culture **ET VOUS!**

À Gardanne, vous pouvez profiter toute l'année d'une programmation culturelle riche et variée. Découvrez les spectacles qui sont à venir ces prochaines semaines sur votre commune.

Le service Culture & Vie associative, situé avenue du 8 Mai 1945, est à votre disposition pour vous renseigner et pour prendre vos réservations au 04 42 65 77 00 ou par mail à resa-spectacle@ville-gardanne.fr

AMOR À MORT Un spectacle à mourir de rire

Vendredi 16 février 2024 à 21h à la Maison du Peuple, venez découvrir cette comédie qui présente une série de tableaux, féroces, grinçants et résolument transgressifs. Des liaisons amoureuses intenses construites comme des courts métrages qui finissent toujours par une mort et qui mettent en lumière la "polarité" amour et mort, Eros et Thanatos, l'union des contraires chère à Freud. La vie n'a d'importance que parce que la mort existe et que la grande aventure de la vie, c'est de trouver l'amour. Ce spectacle rythmé par un univers musical original nous plonge dans la folie de la nature humaine quand la blessure amoureuse court-circuite la raison et pousse à agir de façon impulsive et cruelle. À travers des crimes farfelus et audacieux, les personnages incarnent les avatars diaboliques de nos propres personnalités et libèrent le public de ses pulsions meurtrières. Un spectacle d'humour noir, émouvant, drôle et... plein d'amour, par Boulèque Production



«Même dans les situations les plus dramatiques il y a une drôlerie qui est la conséquence des vérités nues et crues que les comédiens osent vivre et montrer.» La Provence

Spectacle tout public - à partir de 12 ans - durée : 1h30 tarif premium : 20€ / 15€

LE PROJET KOLIBRI Un concert pour La journée de la femme

Sur scène le vendredi 8 mars à 21h à la Maison du Peuple, le quatuor constitué de la comédienne-chanteuse Marion Koen,



de Mathieu Césari à la guitare, Guilhaume Renard bassiste (et contrebassiste) et Julien Heurtel, à la batterie vous présente Le projet Kolibri. Spectacle pensé comme une succession de petits films, beaucoup des chansons ayant un univers cinématographique. Le cinéma est le premier amour de Marion Koen qui en tombe littéralement amoureuse à l'âge de 8 ans... Depuis, elle en rêve toujours, sachant désormais depuis un moment qu'il s'agit d'un eldorado quasi inatteignable...Pour elle, une chanson, c'est comme un film, c'est partager une histoire, une émotion, de la même manière que la comédie. Jouer, chanter, c'est très similaire. L'essentiel étant de partager cela avec un public. Car rien ne remplace le spectacle vivant, le partage d'une même émotion au même moment! Comme un grand voyage...

Tarif découverte: 10€ / 7€ - durée: 1h20

L'Afterwork de Jérôme Pigeart et Momo Bellal prévu le jeudi 14 mars est annulé La représentation théâtrale de contes orientaux par Anaïd prévue le vendredi 22 mars est reportée au mardi 14 mai à 19h à la Maison du Peuple

SOMMAIRE

Page 2
Actualités

Page 3 **Édito du maire**

Pages 4 - 5
Boucle gardannaise
Compostez!
Déjà 20 ans!
Recensement
Inscriptions scolaires
Bienvenue aux
nouveaux arrivants

Page 6 **Épicerie du Colibri**

Page 7 **Donnez votre sang**

Pages 8-11 **Les vœux du maire**

Page 12-13

Gardanne en route vers
la sobriété énergétique

Page 14

Les indus'3 days dans
les starting-blocks

Page 15
L'art pour tous
et par tous

Page 16
Opinions

Page 17 **Nouvelles entreprises**

Page 18
Propriétaires, pensez à débroussailler
État civil

Page 19
Permanences des élus
Pharmacies de garde
Numéros utiles
Agenda



Acheter LOCAL

HÈRES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS, EN CETTE PÉRIODE OÙ l'esprit de solidarité résonne particulièrement, je souhaite mettre en lumière une initiative qui nous concerne tous : l'achat local. Plus qu'une simple action, c'est un geste qui renforce notre tissu économique et crée des liens durables au sein de notre communauté. En choisissant d'acheter local, nous soutenons nos artisans, commerçants et producteurs localy.

Chaque achat devient alors un acte concret en faveur du dynamisme de notre région et surtout de notre territoire. Plus qu'un acte c'est une orientation sociale et citoyenne. C'est aussi un moyen de favoriser des produits de qualité, souvent empreints de savoir-faire traditionnel et d'authenticité.

Et, à ce titre, nous ne manquons de rien sur la commune. Tous les besoins sont

identifiés. Ensemble, faisons le choix de contribuer à l'épanouissement de notre communauté.

Optons pour le local, pour un impact positif et des relations humaines renforcées. Chaque euro dépensé localement est un investissement dans notre bien-être collectif. Soyons acteurs du changement en privilégiant les commerces de proximité.

Achetons local, car notre pouvoir d'achat a un impact qui va bien au-delà du simple acte d'achat. Merci de votre soutien auprès de nos commerçants.

Prenez soin de vous.

Hervé GRANIER Maire de Gardanne et Biver Conseiller départemental





ÉNECCIES LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE GARDANNE

Service communication 273, avenue Léo-Lagrange 13120 Gardanne - Tél. 04 42 65 79 00 ville-gardanne.fr communication@ville-gardanne.fr

Directeur de la publication: Hervé Granier

Directeur de la rédaction : Denis Ben Belgacem Dépôt légal: 1990 - ISSN 1247-9233

Rédaction: Miada Bondon, Élodie Martinez, Stéphane Conty Réalisation-PAO: Hervé Poyen Conception: service Communication Impression: Trulli Imprimerie 06140 Vence Abonnement: 3 €

ILS ONT BOUCLÉ la Boucle gardannaise

Cette année la 44 e édition de la Boucle gardannaise s'est déroulée le dimanche 14 janvier sous un ciel relativement dégagé et des températures pleinement hivernales. Comme l'année dernière, trois distances étaient proposées en fonction du niveau de chacun, avec le Trail des queules noires et ses 23 km et 650 mètres de dénivelé positif, la Boucle gardannaise et ses 13 km, et pour les moins avancés, la Bouclette de 7 km. Toujours organisée de main de maître par la section Course à pieds du Cles Gardanne, la manifestation s'est tenue au Cosec du Pesquier où les départs ont respectivement eu lieu à 9h. 10h et 10h15.

Près d'un millier de coureurs étaient sur la ligne de départ, et ils ont arpentés les plaines et collines gardannaises et bivéroises avant de revenir à leur point de départ. Comme l'année dernière, l'association Les dunes d'espoir a permis à des personnes handicapées de prendre le départ de la course assis sur des "joëlettes" tractées par des coureurs bénévoles.



RECENSEMENT en cours à Gardanne

Nous vous rappelons qu'une enquête Insee annuelle de recensement de la population est en cours à Gardanne depuis le 1er janvier. Elle continue jusqu'au 28 février. Des agents recenseurs munis d'un document attestant de leur fonction contactent les foyers concernés, leur remettent un questionnaire puis collectent les réponses. Nous vous remercions de leur assurer un bon accueil et de participer à cette procédure qui permet de suivre l'évolution démographique de la commune.

RECYCEZ

vos déchets alimentaires

La métropole Aix-Marseille-Provence s'engage avec ses habitants dans le compostage individuel en apportant des solutions concrètes pour réduire le volume de vos déchets. Moyennant une participation de 10 €, elle met à votre disposition un composteur si vous résidez dans une maison individuelle, ou un lombricomposteur si vous habitez en appartement. Deux volumes sont disponibles pour chaque dispositif, qui sont corrélés au nombre de personnes constituant le foyer. Le composteur sera de 300 litres et le lombricoposteur de 30 litres pour un foyer de une à trois personnes. Le composteur sera de 600 litres et et le lombricomposteur de 50 litres à partir de quatre personnes. Un guide du compostage sera remis avec chaque dispositif. Pour plus d'informations, le site internet www.dechets.ampmetropole.fr ou par téléphone au 0800 94 94 08.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES pour la rentrée 2024-2025

Les inscriptions scolaires pour l'entrée en école maternelle ont lieu jusqu'au 23 février pour les enfants nés en 2021 (petite section). Pour les enfants nés en 2022 (toute petite section) les inscriptions se dérouleront du 19 au 23 février. Seuls les TPS qui dépendent de l'école maternelle Elsa Triolet pourront effectuer leur rentrée en septembre, car l'école dispose d'une classe labellisée (vingt places maximum). Les TPS qui dépendent des autres écoles seront inscrits en liste d'attente (affectations selon les places disponibles).

Les inscriptions se feront uniquement sur rendez-vous en contactant le service Éducation au 04 42 65 77 30.

Attention! Seuls les responsables légaux pourront réaliser l'inscription, et le service ne pourra pas enregistrer les dossiers incomplets ou sans photocopie. Retrouvez tous les détails sur le site de la Ville, www.ville-gardanne.fr



Déjà VINGT ANS!

En décembre dernier, l'école Charpak célébrait les vingt ans de son Centre microélectronique de Provence (CMP). Créé en 2003 et dans un premier temps hébergé au centre Saint-Pierre, à Biver, le CMP s'installe sur le site actuel après deux ans de travaux. Il est inauguré par six prix Nobel dont Georges Charpak, prix Nobel de physique en 1992. Le maire Hervé Granier a eu l'honneur de dévoiler la nouvelle plague du campus. Nombreux sont venus partager cette date anniversaire. Un moment festif mais aussi l'occasion pour les convives de découvrir les activités du campus telles que la formation ou la recherche. Le maire nous a confié qu'il a eu plaisir à rencontrer (en présence du directeur David Delafosse) les ingénieurs talentueux, innovants et surprenants d'inventivité.

BIENVENUE

aux nouveaux arrivants

La commune est heureuse de pouvoir réitérer la cérémonie d'accueil pour les nouveaux arrivants Gardannais et Bivérois, qui aura lieu le vendredi 15 mars 2024 à 18h, en salle du Conseil municipal à l'Hôtel de ville. Vous êtes nouveaux sur la commune et vous souhaitez participer à cette cérémonie? Nous vous donnons rendez-vous à l'accueil de l'Hôtel de ville, au CCAS, à l'accueil de la Mairie annexe de Biver ou à l'Office de Tourisme. Vous pouvez également nous envoyer vos demandes par courriel à protocole@ville-gardanne.fr en précisant votre nom, prénom, adresse postale et numéro de téléphone. Cette rencontre vous permettra de découvrir les différents services de la ville et d'échanger avec le maire et les élus de la commune. Cette cérémonie se clôtura par un verre de l'amitié afin de faire connaissance et d'échanger dans un cadre convivial.



ÉPICERIE du Colibri

Installée depuis le 14 novembre 2023 au 20 rue Jules Ferry, l'épicerie solidaire du Secours catholique est ouverte à tous et à toutes. Ce petit commerce de proximité est géré uniquement par des bénévoles du Secours catholique.

E PRINCIPE EST LE SUIVANT: TOUT LE MONDE peut venir y faire ses courses, mais deux tarifs s'appliquent: ceux n'étant pas en précarité financière achèteront à un "tarif solidaire" et ceux dont le dossier est accepté par le Secours catholique, disposeront du "prix bénéficiaire". Celui-ci consiste à ne payer que 30 % du prix du produit, les prix ayant été établis en rapport au prix du marché à Gardanne. Pour pouvoir accéder au prix bénéficiaire, il faut cependant avoir un reste à vivre compris entre 3€ et 12€ (on entend par "reste à vivre" la somme d'argent disponible après avoir payé toutes ses charges fixes) les personnes ayant un reste à vivre nul seront redirigées vers les acteurs caritatifs. En fonction de la composition de la famille, les personnes ayant droit au tarif réduit disposeront d'un certain montant qu'ils pourront dépenser dans le mois. Malgré la petite taille de l'épicerie, le choix et la qualité ne manquent pas! Une grande partie (entre 60 et 80%) des produits vendus sont bio ou issus de l'agriculture biologique et plusieurs références de produits sont ré-

pertoriés: des fruits et légumes, du beurre, des biscuits, de l'huile d'olive, des savons... Et tout cela en favorisant un maximum le circuit court, l'objectif étant aussi de valoriser les producteurs locaux.





Au-delà de l'aspect financier, *Le colibri* se veut également être un lieu de partage et d'échange afin de renforcer et/ou de renouer le lien social. L'objectif à court terme est de mettre en place des ateliers permettant de redonner confiance aux personnes en situation de précarité en participant ou en animant des ateliers. « *Nous possédons tous des compétences et c'est de ces compétences que tous ensemble, nous allons de l'avant en créant de nouvelles choses.* » Cette phrase résume la philosophie de l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré pour l'ouverture de cette épicerie.

Chaque bénévole a contribué avec ses compétences à la réussite de ce projet. C'est dans cette dynamique que l'équipe espère pérenniser l'activité, qui pour atteindre son équilibre devra recruter trois acheteurs solidaires pour un bénéficiaire. Il ne vous reste plus qu'à aller découvrir ce petit commerce de proximité qui ne demande plus qu'à prendre son envol.

ÉPICERIE SOLIDAIRE DU SECOURS CATHOLIQUE 20 rue Jules Ferry le mardi après-midi de 16h à 19H30 et le vendredi de 9h à 12h30 et de 16h à 19h30.

6 | énergies | N°565 | FÉVRIER 2024

DONNEZ votre sang

L'association des donneurs de sang de Gardanne-Biver organise chaque année dix collectes de sang sur notre commune.

UJOURD'HUI, PLUS QUE JA-MAIS LES STOCKS DE POCHES DE SANG connaissent une baisse importante et pourtant, les besoins sont quotidiens.

POURQUOI DONNER SON SANG?

Chaque année, un million de malades sont soignés grâce aux dons. Il permet chaque jour d'accompagner une femme qui accouche, une personne accidentée de la route, un malade atteint de cancer... Les situations sont aussi variées que régulières, l'acte de don est donc irremplaçable. Sachez que toute personne âgée de 18 à 70 ans peut être donneur. Les hommes pouvant donner jusqu'à six fois par an et les femmes quatre fois.

COMMENT SE DÉROULE UN DON?

Rien de plus simple! Rendez-vous dans un lieu de collecte, à votre arrivée un questionnaire de santé vous sera remis, il faudra le compléter avant votre entretien médical. Un médecin vous recevra afin de discuter avec vous de vos conditions de santé pour ne prendre aucun risque pour vous et pour les personnes qui recevront votre sang. Une fois la validation du médecin, il est temps de passer au prélèvement.

Le don étant terminé, passez un moment convivial grâce à la collation qui vous est offerte.

LE DON À GARDANNE

Comme partout dans le département, la remobilisation des donneurs post Covid est difficile. En effet en 2019, le nombre de donneurs sur la commune avait atteint les 697 personnes, en 2023, il atteint tout juste les 529 personnes. C'est le chiffre le plus bas (hors période Covid) depuis quinze ans. Une heure de votre temps en tant que donneur suffit à sauver trois vies! Chaque jour, il y a besoin de dix mille dons.

Donner son sang est un acte solidaire et cela représente un engagement citoyen.



«Les besoins en poche de sang sont constants, nous sommes malheureusement jamais à un niveau suffisant. Depuis la crise sanitaire nous espérons chaque année que le nombre de donneurs bénévoles remontent pour atteindre les chiffres que nous avons pu avoir en 2019. Si l'on compare 2023 et 2019 nous constatons une baisse de 24% de donneurs! Il est donc important de rester mobilisé et les bénévoles de l'ADSB de Gardanne - Biver s'y emploient afin de redonner confiance à nos donneurs et les inciter à revenir donner ou accrocher de nouveaux donneurs pour sauver des vies.»

Jean-Luc Guilloteau

co-responsable de la FFDSB de Gardanne et ses environs





Samedi 27 janvier le maire Hervé Granier et le Conseil municipal recevaient les Gardannais à la halle Léo-Ferré pour la traditionnelle Cérémonie des vœux. L'occasion pour les administrés de discuter en direct avec leurs élus et de découvrir les principaux axes d'action de la commune pour l'année à venir. Une cérémonie durant laquelle des associations et des Gardannais ont également

été mis à l'honneur.

es portes de la halle se sont ouvertes à 10h30 pour laisser entrer les centaines de personnes venues assister à la cérémonie, qui sont ac-

cueillies par les élus. Une fois tout le monde entré et ayant pris place, c'est l'orchestre à cordes de l'école municipale de musique qui ouvre la cérémonie avec des musiques du monde. Une vidéo qui présente une partie des actions de la Ville est ensuite diffusée, le temps pour les musiciens de quitter la scène, et pour les danseurs de l'association Dream life and dance de prendre place sur scène pour des chorégraphies qui font le régal de l'assemblée. Le temps d'une seconde vidéo qui continue à présenter l'action municipale, et ce sont les chanteurs de la chorale A-phones qui entrent sur scène, suivis de la prestation des enfants de la chorale des centres aérés qui ravissent à leur tour le public.

À midi, le maire Hervé Granier accom-



pagné du Conseil municipal, prend la parole pour présenter ses vœux aux Gardannais et Bivérois, et détailler quels seront les axes majeurs de la politique municipale en 2024. À cette occasion il convie également les administrés aux temps forts qui vont ponctuer l'année. À l'issue de son discours, le maire remet les trophées de la Ville à des personnes



et des structures qui se sont distinguées en 2023 par leurs actions positives pour la commune. L'horloger gardannais Thierry Gibernon, *Meilleur ouvrier de France* dont l'atelier est situé au cœur de la tuilerie Bossy, le Secours catholique pour l'ouverture de son épicerie solidaire *Le colibri* (voir p. 6), l'Office de Tourisme de Gardanne en pays d'Aix récompensé



Photo: S. Conty | Texte: S. Co

LE DISCOURSdu maire



Bonjour à toutes et à tous.

Chaque élu local rêve en grand et imagine des projets pour demain, pour améliorer le quotidien, apporter du bien-être et investir pour nos enfants en protégeant les plus fragiles. Nos finances, ne nous permettent pas toujours d'y répondre malgré une gestion rigoureuse des deniers publics. Dans la vie d'une collectivité locale comme la nôtre, l'adoption du budget représente toujours un acte fondateur. Il s'agit de poser les bases, de fixer les projets de l'année en cours, et aussi de prendre ou de confirmer des engagements pour l'avenir. À cet égard, je voudrais remercier le Conseil départemental, la Métropole, la Sous-préfecture d'Aix, la Préfecture de Marseille et la région Sud qui nous accompagnent dans le financement de nombreux dossiers. Avec mon équipe municipale nous sommes dépositaires d'une mission : conserver, protéger et chérir l'identité de la commune de Gardanne et Biver. Je le dis souvent, Gardanne est un grand village ou tout le monde a grandi ensemble, une ville à la campagne dans laquelle il fait bon vivre, à proximité de tout et au cœur de tout.

Gardanne est dynamique, grâce à vous aussi, aux club de sports, associations et bénévoles, chefs d'entreprises, étudiants, établissements scolaires et start-ups qui ont fait le choix de s'installer sur ce territoire d'avenir. À cette occasion, je félicite le campus Charpak qui vient de se hisser dans le top dix des meilleures écoles de France. Nous continuons à développer nos actions pour que notre commune soit dotée d'équipements modernes, confortables et innovants pour qu'elle demeure exceptionnelle par la qualité de vie qu'elle offre. Gardanne est une ville sportive et le sera davantage demain, car nos stades commencent leur mue, avec le stade de Fontvenelle qui sera équipé de tribunes pour février prochain. Toujours à Fontvenelle, un pumptrack, parcours bi-cross et trottinettes pour tous les âges sera installé autour du plan d'eau sans oublier la création d'un parcours de santé qui sera aménagé sur le secteur des logis Notre-Dame. Nous préparons aussi des travaux au stade Savine où la pelouse sera remplacée par un gazon synthétique.

Gardanne est une ville culturelle, votre participation aux festivités le démontre tous les mois avec des spectacles à guichet fermés, des festivités d'été comme Gardan'party et Biver'party dépassant nos ambitions les plus folles. Ces deux spectacles resteront gratuits parce que notre vision de la culture, c'est un accès à l'enrichissement et à la découverte pour tous.

Gardanne est une ville verte et le sera davantage demain, avec la végétalisation de ses espaces publics, l'entretien de ses forêts et notre plan ambitieux, *Un arbre, un enfant!* À chaque naissance d'un Gardannais ou d'un Bivérois, nous planterons un arbre, en partenariat avec l'Écomusée de la forêt. Près de 1500

arbres seront donc plantés d'ici 2026. Notre parc agroécologique produit des légumes pour les repas de la cuisine centrale. Nous voulons augmenter la surface de production de $1000~\text{m}^2$, et toujours en bio.

Le plan d'eau de Fontvenelle sera valorisé pour accueillir toutes les familles avec un aménagement et une renaturation qui se poursuivront dans les prochains mois. Notre ville entend aussi continuer à contribuer significativement au déploiement des énergies renouvelables. Le parc photovoltaïque s'est étendu avec la couverture de la médiathèque, de l'ombrière de la régie des transports, de la halle Léo Ferré. Avec l'adoption des éclairages led, nous réduisons drastiquement notre consommation énergétique.

Gardanne est une ville vivante, tant par l'action de ses associations que par les événements que nous offrons et multiplions, avec à cet effet un petit retour en arrière dans les traditions. Le 21 juin nous remettrons au goût du jour La fête de la musique, et ce dans l'esprit de sa création, en laissant l'espace public aux musiciens amateurs et passionnés. Un carnaval est aussi en préparation pour le 23 mars. Elle est aussi vivante par le soin qu'elle porte à ses aînés. Les habitués du foyer peuvent ainsi témoigner de la qualité des repas que leur concocte notre cuisine centrale et des animations que le CCAS leur propose, avec le soutien de l'ES13 de Biver et Gardanne. Après avoir partagé le traditionnel repas de fin d'année, avec plus d'un millier de nos séniors, j'ai mesuré combien les valeurs de convivialité et de solidarité sont l'ADN de notre commune. Un nouveau foyer des anciens est à l'étude à Biver, un espace de détente et de convivialité à l'ombre des platanes. Nous étudions avec le département l'implantation sur le Cours d'une "maison du bel âge."

Gardanne est aussi une ville plus sûre et le sera davantage demain. Le déploiement de la vidéoprotection que nous avons mené nous offre déjà un outil qui facilite le travail d'enquête des forces de l'ordre et qui va être renforcé en 2024 et en 2025. Merci à nos 22 policiers municipaux, pour leur investissement au quotidien, associés aux missions des 35 gendarmes qui s'investissent toute l'année jour et nuit. Comme moi, vous constatez leur présence accrue sur le terrain. Une brigade Environnement a été créée, qui patrouille principalement à vélo, pour se rendre dans les endroits les plus difficiles et escarpés. D'ailleurs, en 2023 la délinquance générale est en diminution sur la commune, avec 125 crimes et délits de moins qu'en 2022. Sans oublier nos 35 pompiers professionnels et 120 sapeurs-pompiers volontaires qui répondent toujours présent, ainsi que nos 9 bénévoles de la réserve communale de Sécurité civile qui seront renforcés par onze réservistes supplémentaires cette année, avec quatre véhicules dont un pick-up équipé que nous avons commandé pour cet été, plus trois véhicules qui sont déjà en service et cela grâce aux dons du Conseil départemental et de l'école d'application de Sécurité civile de Valabre. Enfin, Gardanne est résolument une ville du 21e siècle, qui dispose de plusieurs labels, qui sont la récompense du travail de notre collectif, agents et élus. Les labels Transition écologie, Ville fleurie, Ville amie des enfants de l'Unicef, Ville zéro phyto pour nos plantes et arbustes, Ville terre de jeux 2024, et première ville en région Paca Ambassadrice du don d'organes. Et puis nous devons par notre action politique, préparer Gardanne aux grands défis de notre temps, car le changement climatique est déjà là. Nous préserverons ainsi au maximum les

espaces naturels et agricoles de notre commune en freinant la dynamique d'étalement urbain et en menant une politique foncière réfléchie et responsable. Nous avons par ailleurs engagé en 2023 des travaux comme le nouveau parking inauguré le 9 décembre dernier, qui porte désormais le nom de place Samuel Paty. C'est la reconnaissance envers un homme, un corps enseignant, une patrie, une nation parce que nous sommes en France et qu'ici à Gardanne et Biver plus qu'ailleurs, comme l'ont fait nos anciens en combattant la barbarie nazi par le passé, nous ne laisserons jamais s'installer la peur, l'obscurantisme, la différence autant que l'indifférence et la terreur.

Dans le même respect des normes environnementales, nous allons repenser la rénovation complète du parking de Biver face à l'église dès cette année. D'autres espaces de stationnement sont également à l'étude notamment pour faciliter l'accès à nos commerces locaux. Et tous resteront gratuits sur l'ensemble de la commune. Dans le même esprit, nous déployons aussi un projet de schéma local des déplacements qui nous permettra d'avoir une voie publique plus apaisée, plus pratique, plus cyclable, plus propre, et plus sécurisée.

Si pendant longtemps Gardanne fut une terre d'énergie, aujourd'hui, Gardanne-Biver devient un territoire d'avenir. Comme vous avez pu le constater nous avons commencé à faire de belles choses vertueuses et responsables. La rénovation des espaces publics, les illuminations du nouveau square Veline pour les enfants, l'aménagement d'équipements sportifs. Notre ville commence à changer, elle devient plus belle, plus propre, plus sécurisée, plus attractive, et sera incontournable demain. Les exemples sont nombreux, et je ne peux tous les citer. Ainsi le pôle d'activité Morandat est presque finalisé, avec de très belles entreprises locales mais aussi de renom international, des startups de très haute facture. Des entreprises extérieures nous sollicitent parce qu'elles veulent à tout prix investir sur notre commune. Un hôtel, va très prochainement sortir de terre sur Gardanne. La plateforme jeunesse de près de 1500 m², qui va accueillir l'école de musique, l'école des arts, le CIO, une salle de gaming, un studio de répétition et le service Emploi-Formation, sera livrée au public pour le deuxième trimestre 2025. Enfin, le cinéma auguel nous sommes tous très attachés sera prêt pour le festival cinématographique d'automne 2025, avec trois salles entièrement repensées et équi-

Voilà chers amis, l'ensemble des actions que je viens d'évoquer constituent le bilan et la vision de notre équipe municipale. L'ensemble de ces actions tient à l'engagement remarquable de mon équipe d'élus que je remercie publiquement, mais aussi au plein investissement de nos agents municipaux, discrets mais toujours omniprésents. Par leur compétence et leur ouverture au changement, ils ont su cultiver la qualité du service public que nous souhaitons offrir aux Gardannais et Bivérois.

À l'heure où nous entrons dans cette nouvelle année, où nous ouvrons un nouveau chapitre, permettez-moi de vous adresser mes meilleurs vœux, de bonheur, de santé et de prospérité. Prenez soin les uns des autres, prenez soin de vous.

Vive Gardanne et Biver. Vive la République. Et vive la France!

Hervé GRANIER

Maire de Gardanne et de Biver Conseiller départemental



pour les actions remarquables qu'il mène depuis des années ainsi que Claude Dupin, conseiller municipal délégué aux Sports, qui s'est démarqué, durant sa jeunesse, par ses exploits sportifs.

Vient ensuite le temps du lancement de la cause municipale 2024, *Vis ton sport*, durant lequel Claude Dupin, conseiller municipal délégué aux Sports reçoit symboliquement la charge de cette nouvelle cause municipale des mains d'Arnaud Mazille, adjoint au maire délégué à la Culture et porteur de la cause municipale 2023 *Vis ta mine*. Un temps fort accompagné de la diffusion d'un petit film qui illustre le propos.

Enfin, élus et enfants de la chorale se réunissent sur la scène pour entamer La Marseillaise, pour un moment chargé d'émotion. L'assemblée est ensuite invitée à profiter du buffet préparé et servi par le service municipal de la Restauration. Une belle manière de clôturer cette cérémonie des vœux 2024, et une bonne raison d'attendre impatiemment l'édition 2025.



Gardanne en route vers LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Dans le cadre de sa démarche *Territoire engagé transition* **ÉCOLOG** *écologique*, la commune s'attelle à réduire significativement sa consommation énergétique. Pour atteindre cet objectif, elle équipe progressivement ses infrastructures de dispositifs plus économes et plus efficients. Une évolution bonne pour l'environnement, mais également pour les finances de la Ville. Point d'étape.

L N'AURA ÉCHAPPÉ À PERSONNE QUE 2022 ET 2023 AURONT ÉTÉ DES ANNÉES PARTICULIÈREMENT DIFFICILES, tant pour les particuliers que pour les entreprises et les collectivités, pour faire face à la flambée du coût de l'énergie. En 2023 la commune a ainsi vu sa facture de gaz multipliée par quatre par rapport à 2022, et celle d'électricité a été multipliée par quatre entre 2021 et 2023, et ce en dépit d'une baisse des consommations de gaz et d'électricité. Dans ce contexte financier tendu, la ville de Gardanne a en effet pu limiter l'envolée des dépenses grâce à la multiplication des dispositifs assurant une baisse conséquente de ses consommations énergétiques. Pour ce faire les services de la ville se sont attaqués à deux postes de dépenses importants, l'éclairage et le chauffage.

UN ÉCLAIRAGE QUI S'ADAPTE AUX BESOINS

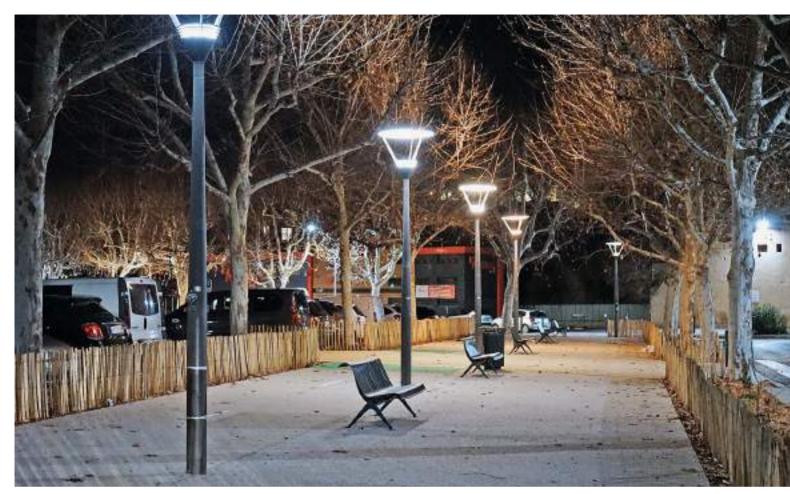
En matière d'éclairage, la solution passe par l'adoption massive des leds en remplacement progressif des anciennes installations. Une évolution qui s'avère d'autant plus nécessaire que depuis août dernier la fabrication de néons,



très utilisés pendant longtemps dans les bâtiments de la ville, s'est arrêtée. « Il faut savoir qu'en passant d'un éclairage classique à celui à base de led, la consommation électrique est divisée par trois en moyenne, explique Patrice Pettavino, di-



12 | énergies | N°565 | FÉVRIER 2024



recteur du Cente technique municipal. Et le gain ne s'arrête pas là puisque les leds ont une durée de vie plus longue, ce qui signifie des remplacements plus espacés et moins d'interventions sur la durée de vie du dispositif ».

Depuis le lancement de la démarche, en ce qui concerne l'éclairage des rues à Gardanne, 200 lampadaires sont passés aux ampoules led et 94 sont équipés d'un système bi-puissance qui permet, entre 23 h et 6 h, que l'éclairage fonctionne à 20 % de luminosité, et augmente à 100 % quand le passage d'un usager est détecté.

Par ailleurs, dans les bâtiments de la Ville, certains sont passés d'un éclairage aux néons à des leds, comme le gymnase Léo Lagrange récemment. Plus sobre, l'éclairage led est également plus modulable et permet par exemple dans le gymnase qu'en semaine le flux d'éclairage tourne à 60% d'intensité, et passe à 100% lors des compétitions. Dans les vestiaires de plusieurs gymnases des détecteurs de présence ont été installés pour qu'ils ne soient éclairés que lorsqu'ils sont utilisés. « Nous travaillons en priorité sur les éclairages où nous consommons le plus, » souligne Patrice Pettavino.

Pour réduire les coûts de cette transition, Gardanne a notamment recours aux certificats d'économies d'énergies, un dispositif qui oblige les entreprises jugées polluantes à participer au financement d'installations plus vertueuses chez les particuliers et dans les collectivités territoriales. Grâce à ce moyen, la Ville a pu obtenir des projecteurs gra-

tuitement pour elle. Une économie non négligeable et qui lui permet d'accélérer sa mue énergétique.

CHAUFFER À LA BONNE TEMPÉRATURE

Un dispositif qui a également permis à la Ville d'obtenir pour un euro symbolique, du matériel permettant de faire des économies substantielles sur l'autre levier à activer pour réduire sa consommation énergétique : le chauffage. Un axe essentiel mais sujet à des variations importantes suivant les années et les riqueurs du climat. « Nous avons instauré un système de consignes de températures suivant la nature des locaux, argumente Gregory Monti, économe de flux. Ainsi les crèches et les écoles sont chauffées à 21 °C, les bureaux à 19 °C et les gymnases à 17°C. » Un système de régulation a été mis en place pour s'assurer de la tenue de ces températures, avec pour corollaire le développement d'outils de "Gestion technique centralisée." « Avec la GTC nous avons des retours informatisés en temps réel et nous pouvons régler à distance toutes les installations qui ont des chaudières comme par exemples le Centre technique municipal, l'Hôtel de ville, la médiathèque, les écoles du Centre et de Biver. » Grâce à sa démarche de sobriété énergétique conjuguée à la baisse du coût de l'énergie, la commune devrait voir sa facture de gaz baisser de 30% en 2024, puis encore de 24% en 2025, alors que pour la facture d'électricité, la baisse en 2024 devrait être de 40%.

Des économies substantielles qui permettront de dégager des moyens pour encore améliorer le dispositif.

FÉVRIER 2024 | N°565 | énergies | 13

LES INDUS'3 DAYS dans les starting-blocks

Depuis neuf ans maintenant, l'Office de Tourisme de Gardanne organise cet événement grand public de la visite d'entreprise, en métropole Aix-Marseille-Provence.

NITIALEMENT ORGANISÉS SUR TROIS JOURS (D'OÙ LE NOM DE L'ÉVÉNEMENT), Les indus'3 days se déroulent aujourd'hui sur près de deux semaines, pour permettre aux visiteurs, toujours plus nombreux, de découvrir des lieux inédits et des savoir-faire exceptionnels de notre territoire. En 2023, ce sont près de 1400 curieux qui ont eu l'opportunité de "pousser les portes" d'usines ou d'ateliers, de fermes ou d'entrepôts, afin d'observer "au plus près" les manières de produire et de fabriquer.



Forte de ce succès chaque année grandissant, l'équipe de l'Office de Tourisme prépare actuellement une 9° édition qui va une fois encore ravir le plus grand nombre: Airbus Helicopters, France Bleu Provence, Comme Avant, le Grand Théâtre de Provence, le 6Mic, le cinéma Pathé Plan-de-Campagne, le Port Autonome Marseille-Fos, la Société du Canal de Provence, la centrale thermique de Provence, la centrale EDF de Martigues, Iter, mais aussi des confiseries, des domaines viticoles, des biscuiteries et chocolateries (...) et bien entendu, l'usine Alteo, l'un des sites les plus plébiscités par le public.

En tout près de 90 entreprises vous ouvriront leurs portes en 2024, afin de vous faire découvrir leur fonctionnement, leurs métiers, et leurs savoir-faire. L'occasion unique de découvrir les coulisses de grosses entreprises du territoire, et d'aller à la rencontre d'artisans locaux, pour de véritables moments



d'échanges.

Cela vous donne envie? Alors notez dès aujourd'hui dans votre agenda que l'édition 2024 des *indus'3 days* se déroulera du 15 au 28 avril (dont une semaine pendant les vacances scolaires). Toutes les informations et le programme complet seront à retrouver très prochainement sur le site internet officiel de l'événement: www.indus3days.fr, ou directement dans votre Office de Tourisme (situé 1 boulevard Bontemps).

Et pour être sûr d'avoir vos places, rendez-vous le lundi 11 mars pour l'ouverture de la billetterie!

OFFICE DE TOURISME DE GARDANNE EN PAYS D'AIX

1 boulevard Bontemps -13120 Gardanne Tél. 04 42 51 02 73

contact@tourisme-gardanne.fr - www.tourisme-gardanne.fr





















L'ART pour tous et par tous

L'ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES DE LA VILLE VOUS PROPOSE une quinzaine d'expositions et deux salons des arts, sur diverses thématiques avec divers artistes. Qui peut exposer? Que vous voyez artistes amateurs, une association ou bien élèves de l'école d'arts plastiques, vous êtes les bienvenus. Alain Puech, directeur de l'école d'Arts Plastiques, nous confie que « ces expositions sont un réel atout pour les élèves,

■ OUT AU LONG DE L'ANNÉE,

car elles leurs permettent d'exposer les travaux sur lesquels ils travaillent pendant l'année. De plus, il faut savoir que la salle d'exposition est entièrement gratuite que ce soit pour les exposants, mais aussi pour les visiteurs et c'est un réel plus, puisque cela se fait de plus en plus rare. Il est bon de savoir qu'il ne s'agit pas d'une galerie commerciale, il est donc impossible de vendre des toiles. » Du 13 au 21 janvier, vous étiez nombreux à vous être déplacé pour assister à l'ex-

position des œuvres de Hildegard Boylaud, dont le vernissage a eu lieu le mardi 16 janvier en salle d'exposition municipale. Que vous soyez amateurs ou professionnels, passionnés ou simplement curieux, nous vous invitions à venir découvrir l'une des prochaines expositions. Ne manquez aucune information en vous rendant sur le site de la Ville www.ville-gardanne.fr ou en contactant directement l'école d'arts plastiques au 04 42 51 07 99.

ILS ONT FAIT 2024

À l'occasion des vœux à la population où vous étiez très nombreux nous avons fait le choix de mettre à l'honneur les Gardannais et Bivérois qui font briller notre commune par leurs actions et leurs dynamismes.

Nous sommes très fiers de leur avoir remis, *Le trophée de la Ville 2024*.

Thierry Gibernon, horloger artisan, maitre dans son domaine. *Meilleur ouvrier de France*.

Claude Dupin, ancien champion paralympique de natation, en 1984 aux USA, deux médailles d'or et en 1988 à Séoul, une médaille d'argent

Fanny Nadeau, directrice de l'Office de tourisme de Gardanne, récompensée pour son dynamisme.

Gérard Saint-Martin, Pascale Michel-Ireland, Danielle Laneele, Murielle Akerkdou et Catherine Jonval, responsables de l'association du Secours catholique sur la commune où ils viennent de créer une épicerie solidaire: *Le Colibri*.

Groupe de la Majorité municipale

«MAIRELIN»

Lors de sa vidéo de vœux pour 2024, le maire a annoncé que la Gardan'party serait reconduite. Des concerts de l'été ont toujours été organisés sur la ville, invitant des artistes plus ou moins connus, plus ou moins "vus à la télé." Nous nous réjouissons que la tradition perdure mais il serait plus pertinent que l'organisation de l'évènement repose essentiellement sur le service Culture, ce qui éviterait les surcoûts actuels. Dans la même vidéo, il poursuit: «Pour le reste, je n'ai pas de baguette magique.» Ne croyant pas aux contes de fées,

nous nous demandons à quelles non-réalisations cette phrase est censée nous préparer.

Rappelons donc ici les annonces faites lors du Conseil municipal du 22 juin 2023: les travaux du cinéma commenceront en novembre 2024 pour une livraison en 2025; ceux de la Plateforme, fin 2023 pour une livraison en octobre 2024. C'est le calendrier qu'il s'est lui-même fixé. C'est ce que nous attendons.

collectifcitoyengardannebiver@gmail.com, 21 cours Forbin

CE N'EST PAS PERMIS!

Décidément, en matière de permis de construire, les règles et les procédures semblent le dernier souci de M. Granier. Rappelons qu'au mépris de quelques lois, règlements et autres codes, il s'était signé à lui-même un permis de construire. C'était plus qu'une erreur, c'était une faute. Puis voici l'épisode du permis de construire dit "Grand Frais," encore signé de la même main et toujours aussi peu soucieux des règles et du droit.

Cette fois, c'est le Préfet qui a saisi le Tribunal administratif.

À juste raison puisque le tribunal a suspendu l'arrêté et a retenu que «La violation des dispositions de l'article L. 752-1 du code de commerce est de nature à faire naître un doute sérieux sur la légalité de l'arrêté contesté.»

Ce mépris des règles est inquiétant, en matière d'urbanisme comme dans d'autres domaines: marchés publics ou gestion du personnel par exemple. Sans respect des règles et des procédures, il ne peut y avoir ni confiance ni légitimité.

Équipe du Dr Jean-Marc LA PIANA

AUJOURD'HUI COMMENCE AVEC CETTE NOUVELLE ANNÉE LA SECONDE PARTIE DU MANDAT DE NOTRE MAIRE

Le bilan de la première partie a relevé bien des manquements à ses engagements, ce qui me conforte dans la nécessité de rester très vigilant sur la gestion de la Ville par cette majorité.

Après les propos du Préfet dans son déféré qui dénonce le

«non-respect du droit en vigueur» par la collectivité, comment peuton encore faire confiance à cette majorité qui ne cesse de se faire rappeler à l'ordre.

Pour exemples, la suspension du permis de construire de la nouvelle grande surface, les mauvais conseils concernant le cinéma qui reste fermé, les projets non commencés mais toujours en phase d'étude!

Beaucoup trop de promesses non abouties.

Bruno Priouret, Conseiller Municipal Rassemblement National

3848000€ QUE REPRÉSENTE CE MONTANT?

Trois millions huit cent quarante huit mille euros, c'est ce que va devoir rembourser la ville de Gardanne à la Semag au titre du marché de la Smart city (elle en a par ailleurs déjà remboursé une partie).

3848000€ c'est le montant qui ne sera pas dépensé pour améliorer le bien-être des Gardannais et Bivérois.

3848000€ c'est également ce qui risque de manquer au budget de la Ville, au travers, de travaux qu'elle ne pourra faire, projets de campagne qui ne pourront aboutir (centre aéré, travaux dans les écoles...), du service public rendu.

Espérons que nous ne subirons plus d'augmentations.

Quel gachis!

Kafia Bensadi, Conseillère Municipale

Les entreprises gardannaises À VOTRE SERVICE

Les entreprises locales sont un rouage essentiel de la vie de la commune. Tour d'horizon de celles qui viennent de s'installer, mais aussi de changer d'adresse ou de propriétaire.

LES NOUVELLES ENTREPRISES

Proxi'gen services

Services à domicile: aide à la mobilité, courses, repas, ménage, linge... 767 av. Sainte Victoire - 06 67 35 61 75 jessica@proxigen.fr - www.proxigen.fr

Armand Marion

Réflexologie plantaire et palmaire 5 rue Mignet - 06 58 50 59 06 marion.reflexo@yahoo.fr

Les bocaux de mamie

Préparation et livraison de repas frais et bio pour bébés de 4 mois à 3 ans 65 Z.I. Avon, chemin du terril 06 11 11 41 49

contact@lesbocauxdemamie.fr www.lesbocauxdemamie.fr

O'doigts de rêve

Soin visage et corps, esthétique générale: épilation, beauté des mains et des pieds, pose de semi-permanent, teinture... 32 lot^{nt} les jardins d'Arcadie, av. Pierre Brossolette - 06 18 21 77 51 claraorsi3@gmail.com

20 et 1 fil

Retouche de vêtements d'accessoires et d'ameublement. Confections diverses 173 av. Pierre Brossolette - 06 61 10 07 54 20et1fil@gmail.com

Hevatech - H2P

Développement de solutions de valorisation de chaleurs fatales. Création de deux produits Turbosol et H2P (convertisseurs chaleur perdue en électricité) 3455 bretelle de La Plaine, RD8C 04 58 17 17 00 - julie.beteille@hevatech.fr http://hevatech.fr

ELLES CHANGENT DE PROPRIÉTAIRE

Tabac de La Plaine

Vente tabac, FdJ, PMU, presse, compte Nickel, boissons à emporter C.C. La Plaine, 930 a. d'Arménie 04 42 53 32 69

Laverie Just in wash gardanne

Laverie libre service 2 rue Ledru Rollin - 06 16 16 59 65

Ciffreo et Bona - Jullier négoce bois

Négoce matériaux de construction et de transformation. Commerce de bois Z.I. La Palun, 9 rue Emmanuel Vitria -04 42 58 37 22

www.ciffreobona.fr

ELLE CHANGE D'ADRESSE

NES 13

Tous travaux d'installation électrique, maintenance et dépannages électriques, travaux de plomberie C.C. La Palun, 57 av. de Nice 06 19 01 22 70 - sarlnes13@hotmail.com nes13-climatisation.fr

Si vous venez de créer votre entreprise à Gardanne et que vous ne figurez pas dans cette liste, merci de contacter le service Emploi de la ville au 04 42 51 79 72 ou par mail à emploi@ville-gardanne.fr

Le service Communication ne prends aucune demande en direct.

de Sacha au 5 cours Forbin, vous ravira. Mobilier, luminaire, linge de maison, art de la table, objet de décoration, vous trouverez nécessairement votre bonheur dans le large choix de propositions de qualité et de bon goût de cette véritable caverne d'Ali Baba de la déco.

Côté fleurs, l'offre est également multiple, depuis le bouquet à offrir, jusqu'aux compositions pour des événements particuliers tels que mariages, baptêmes, enterrements, sans oublier la décoration d'entreprise et de devanture de com-

Et pour ceux qui aiment mettre la main à la pâte, des ateliers pour adultes et

pour enfants sont aussi proposés sur des thèmes aussi variés que Couronne de fleurs, Centre de table ou encore Terrarium. Au jardin de Sacha, un plaisir pour les yeux, un univers à découvrir sans modération!



UN JARDIN DE RÊVES

Que vous soyez fan de déco ou que vous appréciez les belles compositions florales, dans tous les cas la boutique Au jardin

Propriétaires, PENSEZ À DÉBROUSSAILLER

E DÉBROUSSAILLEMENT EST UNE ACTION CIVIQUE, RESPONSABLE ET OBLIGATOIRE qui permet de protéger, les personnes et les biens, en garantissant une rupture du couvert végétal qui diminue ainsi l'intensité et limite la vitesse de propagation du feu et facilite l'intervention des secours. C'est aussi un moyen de protéger la forêt en permettant de limiter le développement d'un départ de feu accidentel à partir d'une propriété.

Les propriétés bâties situées en zone naturelle doivent être débroussaillées dans un rayon de 50 mètres autour des constructions et de 10 mètres de part et d'autre du chemin d'accès. Le débroussaillement s'étend au delà des limites de propriétés si celles-ci sont inférieur à ces distances.

En zone urbaine le débroussaillement doit être réalisé sur la totalité du terrain qu'il soit bâti ou non, avec toujours la contrainte des 50 mètres autour des constructions.

Le débroussaillement consiste à détruire la végétation herbacée et ligneuse basse au ras du sol, à élaguer les arbres aux deux-tiers de leur hauteur jusqu'à une hauteur minimale de 2 mètres, à diminuer la densité d'arbres sur une surface de façon à ce que les branches soient distantes de 2 mètres

entre chaque arbre. Il faut aussi enlever les branches et les arbres situés à moins de 3 mètres d'un mur ou surplombant le toit d'une construction, enlever les bois morts et éliminer les troncs, branches et broussailles par broyage, évacuation ou brûlage dans le strict respect des règles relatives à l'emploi du feu.

Pour rappel, il est interdit de brûler ses déchets verts. Ils peuvent êtres broyés et répendus sur place pour fertiliser le sol et limiter pertes en eau et mauvaises herbes. Sinon il convient de les déposer à la déchetterie. Il est aussi possible de les évacuer via la collecte en porte à porte dans la limite de 4 m³ par foyer et par trimestre.

Le contrevenant à l'obligation de débroussaillement encoure une contravention pouvant atteindre 1 500€, suivie d'une mise en demeure de débroussailler pouvant être accompagnée d'une astreinte de 30 à 75 €/jour/ha, ainsi que la réalisation d'office des travaux à ses frais accompagnés de l'astreinte ou d'une amende pouvant atteindre 30 €/m². Enfin, le brûlage de déchets verts peut entrainer une contravention de 450€.



IIVIO-TAT

MARIAGES

Bruno AMALBERT & Michelle PAERAS Bruno LOCATELLI & Anne TOUCAS Bilel THLITHI & Sana NAFFATI

NAISSANCES

BANOS Antonin - PERETTI MICIK Margot SABBAGH Moulayhmed - TRIOLO Evana DUBREUCQ FRENDO Ellie DELWICHE Louise - MAKHFI Omnia GOMEZ GIMENEZ Eugène DURAND MORE Siloë - SAID Adam ORTEGA Raphaël - CARLE Mia ALQUIER Margaux - DADI Solal

DÉCÈS

Jean-Pierre COUTURIER
Nadia BENABDALLAH veuve DENOSMANE
Henri PICCIRILLO - Ranko KOMLENIC
Roger EVANGELISTA - Daniel SAUTRON
Andrée BARTOLEMEI veuve LALLEMAND
Ali GHANEM

NUMÉROS D'URGENCE

Gendarmerie **17 ou 112**

Police municipale 04 42 58 34 14

Pompiers **18**

SOS médecins **3624**

Samu **15** Centre antipoison **04 91 75 25 25**

Pharmacie de garde **3237**

Urgences sociales 115

Violences conjugales **3919**

Personnes ayant des difficultés à parler ou entendre **114** Violences sur personnes âgées **3977**

Enfance en danger 119

Électricité/Enedis 09 72 67 50 13

Urgence sécurité gaz 0800 47 33 33 (numéro vert)

AGENDA

Samedi 10 février

Foire de la Saint Valentin

Artisans, manèges et gourmandises sur le boulevard Carnot de 10h à 19h.

Lundi 19 février

Don du sang

Collecte de sang de 15h à 19h30 à la Maison du Peuple, 92 avenue Léo Lagrange. Inscription nécessaire sur https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/

Mercredi 21 février

Conseil municipal

Séance publique dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville à 18h30.

Samedi 24 février

Commémoration

Cérémonie d'hommage au groupe Manouchian, à l'avenue du groupe Manouchian, devant le parking du lycée Fourcade.

NUMÉROS UTILES

Mairie Gardanne **04 42 51 79 00**

Mairie annexe Biver **04 42 58 39 74**

Affaires scolaires 04 42 65 77 30

Urbanisme **04 42 51 79 50**

CCAS **04 42 65 79 10**

Culture et Vie associative **04 42 65 77 00** Déchets verts et encombrants 0800 94 94 08

Maison du droit **04 42 12 67 15**

Médiathèque **04 42 51 15 16**

Régie de l'eau 04 42 51 79 75

Taxi **04 84 49 62 62**

PHARMACIES DE GARDE

Pharmacie du Marché dimanches 11 et 25 février

Pharmacie Principale dimanches 18 janvier et 3 mars

Pharmacie de La Plaine dimanches 4 février et 10 mars

DES ÉLUS

Hervé Granier, Maire de Gardanne et de Biver délégué aux Ressources humaines, à la Sécurité, à la Réussite éducative et aux Droits de l'enfant.

Permanence le lundi de 14h30 à 17h30 en Mairie, uniquement sur RdV au 04 42 51 79 01 ou secretariat-maire@ville-gardanne.fr

Gérard Giordano, Conseiller municipal délégué à l'Histoire de la mine δ son patrimoine. Permanence en Mairie annexe de Biver uniquement sur RdV au 04 42 58 39 74

Michel Marastoni,

Conseiller municipal délégué aux associations bivéroises. Permanence en Mairie annexe de Biver uniquement sur RdV au 04 42 58 39 74

Pour toutes demandes de rendez-vous avec les élus municipaux, merci de vous adresser au secrétariat des Élus 04 42 51 79 16/17 La prise de rendez-vous pour un passeport ou une carte d'identité se fait désormais uniquement en ligne via le site web de la ville. Toutefois, les administrés n'ayant pas un accès à internet auront toujours la possibilité de se rendre en mairie. Vous trouverez la prise de rendez-vous en ligne sur le site internet de la ville dans la rubrique "vos démarches" puis dans la catégorie "Portail citovon"



SUR SCENE AGARDANNE

Théâtre Humour noir

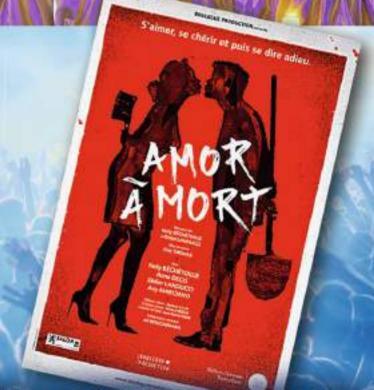
Amor à mort

Vendredi 16 février à 21h

Maison du Peuple 20€ / 15€







GARDANNE

Service Culture & Vie associative

Maison de la Vie Associative - avenue du 8 Mai 1945 Tél. 04 42 65 77 00 - resa-spectacle@ville-gardanne.fr